



2018



Plan d'action

à l'égard des personnes handicapées

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	5
INTRODUCTION	6
CONTEXTE	7
PORTRAIT ET STATISTIQUES	8
Démographie territoriale de Mascouche	8
Portrait de la population à Mascouche	8
Statistiques sur les mesures du Plan d'action	9
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES SECTEURS D'ACTIVITÉS	10
BILAN DU PLAN D'ACTION 2017	12
Axe 1 : Accessibilité architecturale	12
1.1 Secteur d'activité : Habitation	12
1.2 Secteur d'activité : Édifices municipaux	13
1.3 Secteur d'activité : Signalisation et stationnements	15
1.4 Secteur d'activité : Parcs	17
Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités	19
2.1 Secteur d'activité : Loisirs et activités sportives	19
2.2 Secteur d'activité : Soutien aux organismes	21
2.3 Secteur d'activité : Événements communautaires	22

2.4	Secteur d'activité : Événements culturels	23
2.5	Secteur d'activité : Bibliothèque.....	24
Axe 3 : Accessibilité aux communications		25
3.1	Secteur d'activité : Mode de communication	25
3.2	Secteur d'activité : Promotion – sensibilisation	26
Axe 4 : Accessibilité à la sécurité et au transport.....		27
4.1	Secteur d'activité : Sécurité en milieu résidentiel	27
4.2	Secteur d'activité : Transport adapté et collectif	28
Axe 5 : Accessibilité à l'emploi		30
5.1	Secteur d'activité : Ressources humaines	30
Axe 6 : Accessibilité à la concertation et au partenariat		31
6.1	Secteur d'activité : Partenariat	31
6.2	Secteur d'activité : Comité de suivi – Table de concertation.....	32
PLAN D'ACTION 2018		33
Axe 1 : Accessibilité architecturale		33
1.1	Secteur d'activité : Habitation	33
1.2	Secteur d'activité : Édifices municipaux	34
1.3	Secteur d'activité : Signalisation et stationnements	36
1.4	Secteur d'activité : Parcs	38
Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités		40

2.1	Secteur d'activité : Loisirs et activités sportives	40
2.2	Secteur d'activité : Soutien aux organismes	42
2.3	Secteur d'activité : Événements communautaires	43
2.4	Secteur d'activité : Événements culturels	44
2.5	Secteur d'activité : Bibliothèque	45
Axe 3 : Accessibilité aux communications		46
3.1	Secteur d'activité : Mode de communication	46
3.2	Secteur d'activité : Promotion – sensibilisation	46
Axe 4 : Accessibilité à la sécurité et au transport.....		47
4.1	Secteur d'activité : Sécurité en milieu résidentiel	47
4.2	Secteur d'activité : Transport adapté et collectif	48
Axe 5 : Accessibilité à l'emploi		49
5.1	Secteur d'activité : Ressources humaines	49
Axe 6 : Accessibilité à la concertation et au partenariat		50
6.1	Secteur d'activité : Partenariat	50
6.2	Secteur d'activité : Comité de suivi – Table de concertation.....	51
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES ACTIONS		52
REMERCIEMENTS		53
RÉFÉRENCE		53

MOT DU MAIRE

Mascouche est une ville inclusive, qui aspire à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens qui vivent sur son territoire. L'intégration de tous à la communauté mascouchoise doit être harmonieuse, et ce, tant sur le plan social que professionnel.

C'est dans cette optique que nous reconnaissons l'importance de déployer des mesures permettant de réduire autant que possible les inconvénients et obstacles que doivent surmonter quotidiennement les personnes handicapées.

Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à accomplir, mais nous continuerons à aller encore plus loin chaque année. Peu à peu, notre plan d'action porte ses fruits, et les résultats se font sentir dans chacun des secteurs d'activité de la Ville.

Je tiens à rappeler que la mise en œuvre de ce plan se fait conjointement avec les services municipaux, les partenaires et les organismes du milieu, qui ont tous mis l'épaule à la roue afin que collectivement nous puissions offrir des services et un milieu de vie mieux adaptés aux besoins de chacun. Rendre notre municipalité plus accessible à tous, c'est le travail de toute une collectivité!

Guillaume Tremblay
Maire de Mascouche

INTRODUCTION

Les ministères, les organismes publics ayant au moins 50 employés et les municipalités du Québec ayant 15 000 habitants et plus ont un rôle important à jouer pour favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées.

Les personnes handicapées ont certes des demandes plus spécifiques quant à l'accessibilité aux activités. Elles doivent être considérées au même titre que les autres et bénéficier de services adaptés à leurs besoins. Définition d'une personne handicapée selon l'Office des personnes handicapées du Québec : «Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes». Il faut comprendre que le pourcentage de personnes handicapées augmente avec l'âge.

La municipalité maintient une politique d'accessibilité à l'emploi à l'égard des personnes handicapées ainsi qu'un plan d'action ajusté annuellement. De façon générale, cette politique vise une accessibilité universelle qui «favorise l'utilisation similaire des possibilités offertes par un environnement pour tous les usagers».



Avant-gardiste, la Ville de Mascouche adopte sa première politique familiale en 1994. Depuis, son territoire et sa communauté se sont développés à vitesse grand V. De village, Mascouche se transforme très rapidement en ville avec tous les défis s'y rapportant. Elle doit donc adapter la structure des services municipaux pour répondre aux divers besoins d'une population en perpétuelle croissance. Cette politique familiale se veut inclusive, c'est-à-dire qu'elle englobe les aspects liés aux familles, aux aînés ainsi qu'aux personnes handicapées, et ce, sans tenir compte de leurs conditions sociales ou économiques. Elle se veut un catalyseur pour le développement d'actions selon nos valeurs communautaires.

À Mascouche, nous avons le devoir de produire un plan d'action complet depuis 2004 afin de satisfaire les exigences requises en vertu de l'article 61.1 de la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, c. E-20.1). Quelques actions ont été posées depuis. En juin 2011, deux rencontres ont eu lieu avec les organismes partenaires œuvrant dans le domaine afin de discuter de la problématique à l'égard des personnes handicapées. Le premier canevas d'un projet de politique a été présenté aux directeurs de la Ville de Mascouche le 8 novembre 2011, suivi, en 2012, d'un projet de plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Le lancement officiel du plan d'action de la Ville de Mascouche fut tenu en juin 2012 dans le cadre de La Semaine québécoise des personnes handicapées.

CONTEXTE

En 2014, des actions concrètes ont pris forme afin de faciliter la vie des personnes handicapées de tous âges. Notamment le projet de pictogrammes de sécurité qui a vu le jour avec la collaboration du directeur du Service de prévention des incendies et les instigateurs : l'Association des Devenus Sourds et Malentendants du Québec MRC de l'Assomption et Les Moulins (ADSMQ), l'Association des Personnes Handicapées Physiques Rive-Nord (APHPRN) et l'Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL). En 2015, soulignons la présence de l'analyste en circulation du Service de police qui était présent et a répondu aux diverses questions suite aux changements effectués sur le territoire, lors de la table de concertation le 12 mai 2015. L'année 2016 fut marquée par une action digne de mention par l'Office des Personnes Handicapées du Québec, soit les séances de sensibilisation auprès des jeunes des camps de jour, organisées par le Service des activités sportives.

Pour l'année 2018, le plan d'action réalisé selon l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ c. E-20.1), a été élaboré par la Ville de Mascouche et adopté par le conseil municipal le 20 août 2018 par la résolution numéro 180820-55.

Le plan d'action est révisé annuellement à la période de préparation budgétaire en tenant compte des recommandations de la Table de concertation du plan d'action à l'égard des personnes handicapées de Mascouche pour offrir un document dynamique et évolutif. Celui-ci s'intègre aussi à la Politique familiale de la Ville de Mascouche et à son plan d'action qui s'inscrit à la certification du gouvernement du Québec « Municipalité amie des aînés » MADA.

La Ville de Mascouche a instauré le comité consultatif de la famille, des aînés et des organismes communautaires regroupant des citoyens, des élus et un cadre. Ce comité s'est impliqué dans une perspective de vitalité dans le présent document.



Le sceau certification « MADA » se retrouve à l'intérieur de ce plan d'action pour identifier une intervention permettant aussi aux personnes âgées de vieillir et de rester actives dans leur communauté.

PORTRAIT ET STATISTIQUES

Démographie territoriale de Mascouche

La Ville de Mascouche est située dans la MRC Les Moulins dans Lanaudière, voisine de Terrebonne, Repentigny, L'Épiphanie et Saint-Roch-de-l'Achigan. Mascouche compte 46 692 résidents (*Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016*) et connaît une forte croissance démographique (une variation de 25,8 % entre 2006 et 2011). Elle est la dixième (10^e) ville en importance dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en termes de population et la septième (7^e) en termes de superficie (107,95 km²). La distribution de la population de la municipalité le démontre bien : 62,7 % de la population a moins de 45 ans.

Portrait de la population à Mascouche

Selon les estimations 2011 de l'Institut de la statistique du Québec, plus de 11 830 personnes de 15 ans et plus auraient une incapacité :

- légère 70 %
- modérée 22 %
- grave 8 %

Lorsqu'on parle d' « incapacité », cela signifie :

- audition
- vision
- parole
- mobilité
- agilité
- apprentissage
- mémoire
- déficience intellectuelle
- psychologique
- indéterminée

Au palmarès des incapacités touchant les mascouchois de 15 ans et plus, nous retrouvons :

- 1) agilité 44 %
- 2) mobilité 37 %
- 3) audition 25 %
- 4) apprentissage 19 %

Statistiques sur les mesures du Plan d'action

En 2016, la Ville de Mascouche a réalisé 62 mesures sur les 74 qui étaient prévues.

Le bilan 2017, aux pages suivantes, indique :

- 56 actions réalisées ou en cours;
- 11 actions reportées / non réalisées.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

- **Faciliter l'accessibilité architecturale tant au niveau de l'habitation que dans les parcs (Axe 1)**
 - *Services municipaux impliqués :*
 - Direction générale;
 - Service de l'aménagement du territoire;
 - Service de la culture et de la vie communautaire;
 - Service des activités sportives;
 - Service du greffe;
 - Service de la police;
 - Service des travaux publics;
 - Service de génie;
 - Service des communications.

- **Faciliter l'intégration des personnes handicapées aux activités offertes par la Ville et les organismes (Axe 2)**
 - *Services municipaux impliqués :*
 - Service des activités sportives;
 - Service de la culture et de la vie communautaire;
 - Service des communications.

- **Faciliter l'accessibilité aux communications et sensibiliser la population (Axe 3)**
 - *Services municipaux impliqués :*
 - Service de la culture et de la vie communautaire;
 - Service des communications.

- **Assurer la sécurité des personnes handicapées en milieu résidentiel et lors de leur transport (Axe 4)**
 - *Services municipaux impliqués :*
 - Service de prévention des incendies;
 - Service de la police;
 - Cabinet du maire;
 - Service de la culture et de la vie communautaire;
 - Service de l'aménagement du territoire;
 - Service des travaux publics.


- **Favoriser l'accessibilité à l'emploi (Axe 5)**
 - *Services municipaux impliqués :*
 - Service des ressources humaines.

- **Favoriser l'accessibilité à la concertation et au partenariat au sein de la communauté (Axe 6)**
 - *Services municipaux impliqués :*
 - Service de la culture et de la vie communautaire;
 - Service des activités sportives;
 - Service des communications.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2017

Axe 1 : Accessibilité architecturale

1.1 Secteur d'activité : Habitation

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
1.1.1 Rendre les habitations plus accessibles aux personnes handicapées afin de leur faciliter l'accès à des logements répondant à leurs besoins. 	Les promoteurs ne sont pas suffisamment sensibilisés à l'importance d'inclure des logements adaptés aux besoins des personnes handicapées à leurs projets immobiliers.	Sensibiliser les promoteurs à l'importance de prévoir des logements accessibles aux personnes handicapées lors de leurs projets immobiliers en leur remettant un pamphlet de sensibilisation lors de l'émission du permis municipal.	Analyse de faisabilité : 2017-2018	Service de l'aménagement du territoire	Non réalisé – Reporté à 2018
	Le cadre réglementaire actuel n'incite pas suffisamment les promoteurs à rendre leurs projets immobiliers accessibles aux personnes handicapées	Analyser la possibilité de modification dans le cadre de la refonte réglementaire en vue d'inciter davantage les promoteurs à appliquer les normes en matière d'accessibilité universelle lors de leurs travaux de construction de nouvelles unités d'habitation.	2018	Service de l'aménagement du territoire	Action 2018

Axe 1 : Accessibilité architecturale


1.2 Secteur d'activité : Édifices municipaux

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
1.2.1 S'assurer que les nouveaux bâtiments publics construits soient accessibles aux personnes handicapées.	Les nouvelles constructions municipales ne sont pas toujours accessibles aux personnes handicapées.	Assurer l'accessibilité au poste de police.	2017	Direction générale (ingénierie)	Réalisé
	La Ville n'a pas l'expertise de recenser tous les obstacles lors de la construction ou la rénovation de nouveaux édifices municipaux.	Collaborer avec le Centre de réadaptation Le Bouclier qui propose un service d'accompagnement et d'experts-conseils pour plans au niveau de l'accessibilité des lieux et du mobilier à privilégier dans le cadre de travaux visant des bâtiments publics municipaux.	2017 – Au besoin – En continu	Service du génie	Réalisé (Aucune demande en 2017)
1.2.2 Améliorer ou modifier des installations publiques existantes afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées	Les toilettes publiques ne sont pas toutes accessibles.	Ajouter 6 portes automatiques pour les toilettes au Pavillon du Grand-Coteau et améliorer l'accessibilité aux 2 toilettes du 2500, boul. de Mascouche.	2017-2018	Service de la culture et de la vie communautaire	Partiellement réalisé

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
1.2.3 Améliorer l'accès aux locaux en location en vertu de l'article 63 de la Loi	Les locaux loués ne sont pas tous accessibles	Inciter les partenaires à rendre accessibles les locaux en location en vertu de l'article 63 de la Loi.	2017 – En continu	Service des activités sportives	Réalisé
1.2.4 Améliorer l'accessibilité aux séances du Conseil municipal pour les personnes handicapées	Les séances du Conseil municipal ne sont pas accessibles à toutes les personnes handicapées	Poursuivre l'initiative de 2015 soit de prévoir des places réservées et un micro accessibles pour tous les citoyens, y compris les personnes handicapées, afin qu'elles puissent assister et participer aux séances publiques	2017 – En continu	Service du greffe	Réalisé
1.2.5 Entretien des installations publiques en place afin que leur usage soit optimal pour les personnes handicapées.	Certaines installations sont défectueuses, mal adaptées ou demandent un entretien périodique.	Prévoir un contrat d'entretien pour les portes automatiques de nos bâtiments municipaux afin que les personnes handicapées puissent les utiliser en toute sécurité.	2017 – En continu	Service des travaux publics (responsable des bâtiments)	Réalisé

Axe 1 : Accessibilité architecturale


1.3 Secteur d'activité : Signalisation et stationnements


Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
1.3.1 S'assurer que la signalisation est adéquate pour la sécurité de traverse des personnes handicapées. Analyser les besoins pour l'installation de dispositifs sonores aux feux de circulation des boulevards et la durée de l'autorisation et de l'interdiction de traverser	Certains dispositifs sonores aux feux de circulation peuvent être inadaptés au temps de traverse requis pour être sécuritaires, manquants ou défectueux.	Transférer les demandes approuvées par le Bouclier et transmises à la Ville à l'analyste en circulation pour une analyse plus approfondie (impact, validation) et publiciser tous changements, s'il y a lieu	En continu – sur demande	Service de police	Partiellement réalisé
	Accès difficile aux dispositifs pour les personnes circulant en fauteuil roulant (ex. : gazon obstruant l'accès entre le poteau et le trottoir)	Vérifier les plans pour les feux de circulation et apporter les solutions pour améliorer l'accès au dispositif à partir du trottoir	En continu	Service du génie	Non réalisé – Reporté à 2018
1.3.2 S'assurer que les personnes handicapées puissent se déplacer en toute autonomie et sécurité lors de la période hivernale	L'hiver représente un défi permanent pour assurer les déplacements de l'ensemble de la population y compris des personnes handicapées circulant en fauteuil roulant, notamment.	Déneiger les accès aux feux de circulation. Porter une attention particulière au déneigement des descentes de trottoirs au 2500, boulevard de Mascouche.	En continu	Service des travaux publics	Réalisé
1.3.3 Favoriser la mobilité urbaine des personnes handicapées 	La Ville déneige en priorité les trottoirs. Les pistes multifonctions ne sont pas déneigées d'emblée.	Faire une demande pour déneiger la piste entre place de l'Esplanade et montée Masson Analyser les coûts de déneigement sur ce tronçon pour la prochaine saison hivernale	2018 (budget à faire adopter)	Service des travaux publics	Non réalisé – Reporté à 2018

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
1.3.4 Assurer le marquage des lignes sur la chaussée pour passages piétonniers et installer la signalisation appropriée	Le marquage des passages piétonniers est souvent effacé après l'hiver ce qui nuit aux déplacements sécuritaires des personnes handicapées.	Effectuer le marquage des passages piétonniers rapidement après l'hiver	2017 - En continu / Printemps	Service des travaux publics	Réalisé
1.3.5 Vérifier la conformité de la signalisation en vertu de la loi qui s'y rapporte	Le panneau bleu portant le signe blanc n'est plus conforme selon la Loi. Cela étant, certains commerçants ne sont pas informés de ce changement ou n'ont pas encore appliqué la nouvelle réglementation en vigueur. Voici le panneau à utiliser (P-150-5) :	Informers les commerçants de la réglementation pour uniformiser les pancartes des différents commerces et les sensibiliser au respect de l'affichage afin qu'il soit conforme à la loi.	2017 - En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
1.3.6 Chez les commerçants, identifier clairement les espaces de stationnements réservés pour les personnes handicapées et vérifier que la dimension (largeur) est adéquate et conforme aux normes. S'assurer également que l'affichage est conforme à la Loi chez les nouveaux commerçants.	Chez les commerçants, certains espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées ne respectent pas les normes et ne sont pas identifiés adéquatement.	Vérifier et valider, par les inspecteurs municipaux, la conformité des panneaux de signalisation selon la nouvelle réglementation (P-150-5) en vigueur auprès des nouveaux commerçants et rendre la conformité comme une condition de la remise du dépôt (formalité interne).	En continu – depuis 2013	Service de l'aménagement du territoire	Réalisé

Axe 1 : Accessibilité architecturale

1.4 Secteur d'activité : Parcs

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
1.4.1 Rendre les parcs municipaux, leur mobilier et leurs équipements accessibles aux personnes handicapées et à leur famille. 	Les parcs municipaux ne sont pas tous adaptés selon les nouveautés et la signalisation n'est pas non plus toujours conforme ou accessible.	Inclure au devis des nouveaux parcs des mobiliers urbains adaptés, ce qui implique l'achat de mobiliers accessibles aux personnes handicapées (Art. 61.3 de la Loi).	En continu	Service de l'aménagement du territoire et Service des activités sportives	Réalisé (Selon projets déposés – Aucun achat en 2017)
	La Ville ne connaît pas les obstacles présents dans ses parcs municipaux.	Travailler en étroite collaboration avec le Centre de réadaptation Le Bouclier afin de bénéficier de ses conseils lors de l'analyse des plans visant l'accessibilité des parcs municipaux et du mobilier adapté avant toutes nouvelles installations ou acquisitions.	En continu	Service des activités sportives	Réalisé (Aucune demande en 2017)
	Certains parcs ne sont pas munis de toilettes adaptées.	Fournir l'accès aux toilettes adaptées dans plusieurs grands parcs de secteur	En continu	Service des activités sportives	Réalisé En 2017, ajout d'une toilette sèche accessible au Parc Le Rucher (jeux d'eau)
	Les toilettes accessibles ne sont pas toujours bien indiquées au public.	S'assurer que la signalisation indiquant les toilettes accessibles soit toujours en place dans nos installations municipales	En continu	Service des activités sportives	Réalisé

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
	Certains sentiers des parcs publics ne disposent pas de bancs pour favoriser la détente, en cours de route, des gens qui le parcourent.	Faire l'acquisition et installer des bancs publics accessibles aux personnes handicapées pour la détente à des endroits stratégiques dans les sentiers.	En continu / Sur demande	Service des activités sportives	Réalisé Des bancs ont été installés sur le boul. de Mascouche en 2017.
1.4.2 Rendre les lieux touristiques accessibles	Les lieux touristiques de la Ville de Mascouche ne sont pas toujours accessibles ou ne détiennent aucune certification d'accessibilité.	Analyser la certification KÉROUL au parc du Grand-Coteau et prévoir au budget 2018 les changements recommandés.	2018	Service de la culture et de la vie communautaire	Les changements recommandés pour le Parc du Grand Coteau sont en analyse. En cours
1.4.3 Promouvoir les lieux touristiques accessibles	Les lieux touristiques accessibles ne sont pas connus du grand public	Afficher la vignette de certification KÉROUL sur les lieux et dans les publications de la Ville 	En continu	Service des communications	Réalisé
1.4.4 Rendre les pistes cyclables accessibles	Certaines pistes cyclables ne sont pas accessibles ou non sécuritaires pour les personnes handicapées	Correction du drainage au besoin	En continu	Service des travaux publics	Réalisé

Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités


2.1 Secteur d'activité : Loisirs et activités sportives

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
2.1.1 Intégrer les jeunes handicapés dans les loisirs et assurer un service de qualité	Accueil d'enfants ayant des incapacités légères	Offrir le Programme d'accompagnement en loisirs au camp de jour	En continu depuis 2005 – Été 2017	Service des activités sportives	Réalisé
	Méconnaissance des formations existantes selon l'incapacité	Former les moniteurs en accompagnement par l'ARLPHL, coaching individuel par La Myriade et pour l'accompagnement de la clientèle dysphasique	En continu	Service des activités sportives	Réalisé Les moniteurs sont formés selon la clientèle des camps de jour. Pour 2017 : FACC, Société de l'autisme.
		Offrir gratuitement aux accompagnateurs les activités de la Ville	2017 / Sur demande	Service des activités sportives	Réalisé (Aucune demande en 2017)
		Acheminer la liste des formations existantes au personnel du Service des activités sportives pour favoriser la formation continue des moniteurs	2017 / Poursuite de 2016	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
2.1.2 Proposer des activités sportives aux personnes handicapées	Offrir une variété d'activités selon la demande	Offrir une activité sportive par la Ville 1 x semaine et la publiciser	En continu depuis 1996 (hockey salon et balle-molle) En continu	Service des activités sportives	Réalisé

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
		S'assurer que les activités sportives de chaque organisme soient connues	En continu - 2017	Service des activités sportives	Réalisé
2.1.3 Sensibiliser les enfants aux différences	Manque de connaissance concernant les différences. Il existe des organismes culturels de sensibilisation aux différentes déficiences. Voir l'offre de la Corporation « Les enfants de ma rue ».	Saisir les opportunités de ce qui est offert comme présentation auprès des jeunes des camps de jour pour les sensibiliser à la différence.	2017	Service des activités sportives	Réalisé La Société de l'autisme a fait une activité d'intégration à la 2 ^e semaine de camp avec les jeunes.
2.1.4 Offrir un soutien aux organismes et aux employés de la Ville	Méconnaissance des formations existantes selon l'incapacité	Analyser le besoin de former des employés pour améliorer les services à la clientèle en regard des personnes handicapées (ville, organismes en contact avec le public) - Offert par l'ARLPHL (stage à l'accueil pour personnes handicapées)	2017	Service des ressources humaines	Non réalisé – Reporté à 2018

Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

2.2 Secteur d'activité : Soutien aux organismes

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
2.2.1 Soutenir les organismes offrant des services aux personnes handicapées	<p>Les organismes régionaux demandent l'opportunité de profiter d'une salle gratuite aux 3 ans pour leur activité d'autofinancement.</p> <p>La politique de reconnaissance des organismes a été revue en 2015 en tenant compte de l'obstacle mentionné. Des organismes régionaux ont été reconnus.</p>	Faire connaître la politique de reconnaissance des organismes et ses services offerts et procéder à la signature des protocoles d'entente entre la Ville et les organismes	Protocoles bisannuels signés Renouvellements en 2018	Service de la culture et de la vie communautaire Service des activités sportives	Réalisé
2.2.2 Soutenir la FADOQ-Cercle d'Or de Mascouche dans ses demandes 	La FADOQ-Cercle d'Or de Mascouche possède un véhicule pour transporter les aînés. Parfois, certains ont une incapacité liée à la mobilité. Le véhicule n'est pas muni de la vignette.	Effectuer les démarches pour l'obtention de la vignette à apposer sur le véhicule dédié aux aînés, lorsque nécessaire.	2017	Service de la culture et de la vie communautaire	Tentative auprès des instances. Dossier à l'étude Non réalisé – Reporté à 2018

Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

2.3 Secteur d'activité : Événements communautaires

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
2.3.1 Intégrer les personnes handicapées aux événements communautaires	Festivités accessibles	Rendre accessibles au moins une toilette et une table à pique-nique adaptées aux personnes circulant en fauteuils roulants et prévoir la signalisation	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
		Prendre des mesures pour rendre accessibles les festivités (logo, table de casino, places désignées)	2016 – depuis 2014	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé


Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

2.4 Secteur d'activité : Événements culturels

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
2.4.1 Intégrer les personnes handicapées aux événements culturels	Festivités accessibles	Rendre accessibles au moins une toilette et une table à pique-nique adaptées aux personnes circulant en fauteuils roulants et prévoir la signalisation	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
	La MRC Les Moulins n'était pas membre de Kéroul. Tourisme des Moulins répond aux questions au préalable.	Rendre accessible les événements et lieux touristiques culturels auprès de l'organisme Kéroul	En continu	Tourisme des Moulins	Réalisé
	Accès difficile à l'Église de Mascouche	Porter une attention particulière et valider l'accès aux fauteuils roulants dans ce bâtiment lors des activités culturelles organisées par la Ville.	2016 - Nouveauté	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé (Aucun événement en 2017)

Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

2.5 Secteur d'activité : Bibliothèque

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
2.5.1 Rendre accessible la lecture pour tous et les services de la bibliothèque municipale 	Manque de publicité pour faire connaître les services offerts et être à l'affût des nouveautés	Acquérir des livres en gros caractères et en faire la promotion	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé (49 en 2017)
		Offrir l'accès à la salle d'animation, sur rendez-vous, pour favoriser l'éveil à la lecture aux personnes handicapées (sur demande)	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
2.5.2 Promouvoir l'accessibilité des services de la bibliothèque (livres en médias substitués, diffusion des informations relatives aux services offerts par la bibliothèque nationale du Québec)	Méconnaissance des services de la bibliothèque	Promouvoir le service québécois du livre adapté de la Grande Bibliothèque et les services offerts à Mascouche	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
2.5.3 Rendre accessible le bâtiment et ses services	Suite à une visite d'une autre bibliothèque qui rendait un poste informatique accessible, l'idée reste à analyser pour l'application.	Analyser les demandes reçues pour avoir accès aux postes informatiques en fauteuil roulant pour ainsi prévoir un espace réservé avec pictogramme	2017	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé Les postes informatiques sont accessibles aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Sans pictogramme

Axe 3 : Accessibilité aux communications

3.1 Secteur d'activité : Mode de communication



Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
3.1.1 Informer les gens des différents services accessibles sur le territoire de la municipalité	Manque d'informations des services accessibles	Faire la promotion du nouvel outil de la bibliothèque soit le Biblio-aidant (cahier inventaire des ressources pour clientèle visée) auprès des employés de la ville et de la population	2017	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
	Service d'interprétariat pour les personnes présentant une déficience auditive	Une enveloppe budgétaire est prévue annuellement depuis 2015 afin de répondre aux demandes pour un service d'interprète.	Sur demande	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé (Aucune demande en 2017)

3.2 Secteur d'activité : Promotion – sensibilisation

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
3.2.1 Informer les gens des différents services accessibles sur le territoire de la municipalité	Accessibilité à la documentation	Rendre public annuellement sous forme de communiqué via les médias le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	2017	Service des communications	Réalisé
		Mettre à jour les statistiques sur la clientèle mascouchoise ou de la MRC Les Moulins en lien avec les statistiques 2016	2017	Service de la culture et la vie communautaire	Non réalisé Les statistiques 2016 ne sont pas disponibles à ce jour.
		Ajout de la fonctionnalité d'ajustement de la taille de la police au site Web municipal et respect de certaines normes en matière d'accessibilité Web (W3C)	2017	Service des communications	Réalisé


Axe 4 : Accessibilité à la sécurité et au transport

4.1 Secteur d'activité : Sécurité en milieu résidentiel

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
4.1.1 Favoriser la création de mesures préventives pour assurer la sécurité des personnes handicapées et les aînés 	Manque un lien entre les organismes du milieu, le service municipal et la clientèle visée	Organiser des rencontres pompiers / intervenants afin de mettre sur pied des plans d'urgence du bâtiment (centre, résidence)	En continu	Service de prévention des incendies	Réalisé
		Visite à domicile, sur demande, par le Service de prévention des incendies (incluant le nouveau projet de pictogrammes de sécurité)	En continu	Service de prévention des incendies	Réalisé
4.1.2 Favoriser la formation des mesures d'urgence pour l'évacuation des personnes handicapées 	Les formations sont données de façon générale pour toutes les clientèles	Former les employés de premières lignes aux divers cours généraux de sauvetage de l'IPIQ	En continu	Service de prévention des incendies	Réalisé

Axe 4 : Accessibilité à la sécurité et au transport

4.2 Secteur d'activité : Transport adapté et collectif

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
4.2.1 Favoriser le transport adapté et collectif	Désigner un représentant au sein du comité de transport de la MRC Les Moulins (CUTAM – Comité des usagers du transport adapté des Moulins).	Prôner la mise en place de l'interconnexion pour le transport adapté dans la MRC Les Moulins	En continu	Cabinet du maire	Réalisé
	Accessibilité aux services et au transport adapté	Analyser la possibilité de modification dans le cadre d'une refonte réglementaire	2017	Service de l'aménagement du territoire	Non réalisé – Reporté à 2018
4.2.2 Favoriser le transport adapté et collectif 	Déficiences au niveau de l'affichage et des installations	Favoriser le transport aux personnes handicapées (accessibilité du réseau de transport)	En continu	Service de l'aménagement du territoire MRC Les Moulins Cabinet du maire	Aucune analyse Non réalisé
	Manque un répertoire des aménagements	Ajouter des bancs dans les abribus selon les demandes	En continu	Service de l'aménagement du territoire (cartographie) Service des travaux publics (liste)	Réalisé

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
	Problématique d'accès à l'arrêt d'autobus – intersection montée Masson/Méga Centre. Difficulté pour la traverse de rue	Analyser les travaux à effectuer par la municipalité Soulever la problématique à l'intersection montée Masson/Méga Centre au comité de transport de la MRC et à la direction générale	2017	Service de la culture et de la vie communautaire présentera le tout au Service du génie	Non réalisé – Reporté à 2018
4.2.3 Favoriser le transport collectif en train et le rendre accessible à tous, y compris les personnes handicapées et leur famille.	La Ville n'est pas propriétaire de la gare à Mascouche mais à titre de gouvernement de proximité se doit de connaître les obstacles et être sensible aux besoins et favoriser le canal de communication entre le citoyen et l'AMT.	Recevoir les demandes et/ou difficultés en matière de mobilité et d'accessibilité universelle à la gare de Mascouche et s'assurer d'acheminer les demandes du citoyen à l'AMT	2017 - / Au besoin	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé (Aucune demande en 2017)

Axe 5 : Accessibilité à l'emploi

5.1 Secteur d'activité : Ressources humaines

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
5.1.1 Valoriser l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées. Pour ce faire, appliquer la politique de l'égalité à l'emploi déjà en place	Vérification du formulaire d'embauche	Maintenir une politique d'accès à l'égalité en emploi pour les groupes cibles et informer les directeurs de tous les services de son existence et des moyens de l'appliquer.	En continu	Service des ressources humaines	Réalisé

Axe 6 : Accessibilité à la concertation et au partenariat

6.1 Secteur d'activité : Partenariat

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
6.1.1 Favoriser et valoriser les échanges familles-aînés.	Vérifier annuellement les partenariats afin de conserver cette valeur importante	Élaborer un plan d'action de la loi E-20.1 en lien avec la politique familiale de Mascouche.	En continu depuis 2011	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
6.1.2 Favoriser le partenariat des organismes partenaires	Être à l'affût des nouveautés	Poursuivre le partenariat avec Kéroul et Tourisme des Moulins	En continu	Service des activités sportives	Partiellement réalisé Le partenariat est renouvelé avec Tourisme des moulins.
		Inviter les deux paliers des gouvernements à la rencontre annuelle et recevoir leurs commentaires.	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
		Assister aux rencontres du réseau des Municipalités accessibles	2018	Service de la culture et de la vie communautaire	En cours pour 2018
		Impliquer l'Office des personnes handicapées du Québec dans l'élaboration des plans d'action culturel, famille, MADA, MAE	MADA - 2017	Service de la culture et de la vie communautaire	En cours pour 2018

Axe 6 : Accessibilité à la concertation et au partenariat


6.2 Secteur d'activité : Comité de suivi – Table de concertation

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	État de réalisation
6.2.1 Actualiser les différentes mesures auprès des organismes et des services municipaux	Mobiliser l'ensemble des services municipaux.	Présenter annuellement le plan d'action aux différents secteurs municipaux	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
	Connaître les besoins du milieu	Tenir une rencontre annuelle de la Table de concertation à l'égard des personnes handicapées (organismes partenaires, directeurs de service, élus)	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Non réalisé - Reporté au début 2018
6.2.2 Favoriser la concertation dans son ensemble	Faire connaître les interventions	Diffuser un communiqué ou tenir un point de presse annuellement.	2017	Service des communications	Non réalisé – Reporté à 2018
		Partager l'information dans la MRC Les Moulins via le comité de concertation Les Moulins	2017	Service de la culture et de la vie communautaire	Réalisé
	Impliquer le nouveau comité consultatif famille, sports, loisirs, culture, vie communautaire et aînés	Présenter le plan d'action à l'égard des personnes handicapées au nouveau comité pour recueillir les commentaires	2018	Service de la culture et de la vie communautaire	En cours

PLAN D'ACTION 2018

Axe 1 : Accessibilité architecturale

1.1 Secteur d'activité : Habitation

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
1.1.1 Rendre les habitations plus accessibles aux personnes handicapées afin de leur faciliter l'accès à des logements répondant à leurs besoins. 	Le cadre réglementaire actuel n'incite pas suffisamment les promoteurs à rendre leurs projets immobiliers accessibles aux personnes handicapées	Analyser la possibilité de modification dans le cadre de la refonte réglementaire en vue d'inciter davantage les promoteurs à appliquer les normes en matière d'accessibilité universelle lors de leurs travaux de construction de nouvelles unités d'habitation.	2019	Service de l'aménagement du territoire	Analyse à venir

Axe 1 : Accessibilité architecturale


1.2 Secteur d'activité : Édifices municipaux


Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
1.2.1 S'assurer que les nouveaux bâtiments publics construits soient accessibles aux personnes handicapées.	La Ville n'a pas l'expertise de recenser tous les obstacles lors de la construction ou la rénovation de nouveaux édifices municipaux.	Collaborer avec le Centre de réadaptation Le Bouclier qui propose un service d'accompagnement et d'experts-conseils pour plans au niveau de l'accessibilité des lieux et du mobilier à privilégier dans le cadre de travaux visant des bâtiments publics municipaux.	Au besoin – En continu	Service du génie (Service de l'Aménagement du territoire en support)	La ville a collaboré avec le Centre de réadaptation Le Bouclier dans le cadre d'une rénovation ou d'une nouvelle construction.
1.2.2 Améliorer ou modifier des installations publiques existantes afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées	Les toilettes publiques ne sont pas toutes accessibles.	Améliorer l'accessibilité aux 2 toilettes du 2500, boul. de Mascouche.	2019	Service de la culture et de la vie communautaires	Les 2 toilettes du 2500, boul. de Mascouche sont maintenant accessibles.
1.2.3 Améliorer l'accès aux locaux en location en vertu de l'article 63 de la Loi	Les locaux loués ne sont pas tous accessibles	Inciter les partenaires à rendre accessibles les locaux en location en vertu de l'article 63 de la Loi.	2018 – En continu	Service des activités sportives	Les partenaires ont été sensibilisés à l'importance de rendre leurs locaux accessibles au cours de l'année.

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
1.2.4 Améliorer l'accessibilité aux séances du Conseil municipal pour les personnes handicapées	Les séances du Conseil municipal ne sont pas accessibles à toutes les personnes handicapées	Poursuivre l'initiative de 2015 soit de prévoir des places réservées et un micro accessibles pour tous les citoyens, y compris les personnes handicapées, afin qu'elles puissent assister et participer aux séances publiques	2018 – En continu	Service du greffe	Des places ont été réservées à l'avant et un micro accessible a été mis en place à toutes les séances du Conseil municipal au cours de l'année 2018.
1.2.5 Entretenir les installations publiques en place afin que leur usage soit optimal pour les personnes handicapées.	Certaines installations sont défectueuses, mal adaptées ou demandent un entretien périodique.	Prévoir un contrat d'entretien pour les portes automatiques de nos bâtiments municipaux afin que les personnes handicapées puissent les utiliser en toute sécurité.	2018 – En continu	Service des travaux publics (responsable des bâtiments)	La Ville a donné un contrat d'entretien pour les portes automatiques. La vérification a été faite et toutes les portes automatiques des bâtiments municipaux étaient fonctionnelles et sécuritaires en 2018.

Axe 1 : Accessibilité architecturale


1.3 Secteur d'activité : Signalisation et stationnements


Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
1.3.1 S'assurer que la signalisation est adéquate pour la sécurité de traverse des personnes handicapées. Analyser les besoins pour l'installation de dispositifs sonores aux feux de circulation des boulevards et la durée de l'autorisation et de l'interdiction de traverser	Certains dispositifs sonores aux feux de circulation peuvent être inadaptés au temps de traverse requis pour être sécuritaires, manquants ou défectueux.	Transférer les demandes approuvées par le Bouclier et transmises à la Ville à l'analyste en circulation pour une analyse plus approfondie (impact, validation) et publiciser tous changements, s'il y a lieu	En continu – sur demande	Service de police (Service de l'aménagement du territoire, en soutien)	Toutes les demandes reçues en 2018 ont été transférées à l'analyste et ont été étudiées. En attente du Plan directeur de circulation urbaine avec les recommandations, si nécessaire. Mandat présentement en cours.
	Accès difficile aux dispositifs pour les personnes circulant en fauteuil roulant (ex. : gazon obstruant l'accès entre le poteau et le trottoir)	Vérifier les plans pour les feux de circulation et apporter les solutions pour améliorer l'accès au dispositif à partir du trottoir	En continu	Service du génie	Identifier les endroits à améliorer et prévoir le budget ainsi que les travaux pour 2018.
1.3.2 S'assurer que les personnes handicapées puissent se déplacer en toute autonomie et sécurité lors de la période hivernale	L'hiver représente un défi permanent pour assurer les déplacements de l'ensemble de la population y compris des personnes handicapées circulant en fauteuil roulant, notamment.	Déneiger les accès aux feux de circulation. Porter une attention particulière au déneigement des descentes de trottoirs au 2500, boulevard de Mascouche.	En continu	Service de travaux publics	Le déneigement a été fait de façon optimale en 2018.
1.3.3 Favoriser la mobilité urbaine des personnes handicapées 	La Ville déneige en priorité les trottoirs. Les pistes multifonctions ne sont pas déneigées d'emblée.	Faire une demande pour déneiger la piste entre place de l'Esplanade et montée Masson Analyser les coûts de déneigement sur ce tronçon pour la prochaine saison hivernale	2019 (budget à faire adopter)	Service des travaux publics	Les demandes de déneigement sont acceptées. Dès janvier 2019 et pour les années subséquentes, le déneigement sera effectué à cet endroit.

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
1.3.4 Assurer le marquage des lignes sur la chaussée pour passages piétonniers et installer la signalisation appropriée	Le marquage des passages piétonniers est souvent effacé après l'hiver ce qui nuit aux déplacements sécuritaires des personnes handicapées.	Effectuer le marquage des passages piétonniers rapidement après l'hiver	2018 - En continu / Printemps	Service des travaux publics	Le marquage a été effectué rapidement après l'hiver.
1.3.5 Vérifier la conformité de la signalisation en vertu de la loi qui s'y rapporte	Le panneau bleu portant le signe blanc n'est plus conforme selon la Loi. Cela étant, certains commerçants ne sont pas informés de ce changement ou n'ont pas encore appliqué la nouvelle réglementation en vigueur. Voici le panneau à utiliser (P-150-5) : 	Informers les commerçants de la réglementation pour uniformiser les pancartes des différents commerces et les sensibiliser au respect de l'affichage afin qu'il soit conforme à la loi.	2018 - En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Sensibiliser les membres de la Chambre de commerce via leur infolettre, une fois dans l'année 2018.
1.3.6 Chez les commerçants, identifier clairement les espaces de stationnements réservés pour les personnes handicapées et vérifier que la dimension (largeur) est adéquate et conforme aux normes. S'assurer également que l'affichage est conforme à la Loi chez les nouveaux commerçants.	Chez les commerçants, certains espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées ne respectent pas les normes et ne sont pas identifiés adéquatement.	Vérifier et valider, par les inspecteurs municipaux, la conformité des panneaux de signalisation selon la nouvelle réglementation (P-150-5) en vigueur auprès des nouveaux commerçants et rendre la conformité comme une condition de la remise du dépôt (formalité interne).	En continu – depuis 2013	Service de l'aménagement du territoire	En 2018, chez les nouveaux commerçants, les inspecteurs surveillent la conformité des panneaux de stationnement, les emplacements ainsi que la largeur.

Axe 1 : Accessibilité architecturale

1.4 Secteur d'activité : Parcs

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
1.4.1 Rendre les parcs municipaux, leur mobilier et leurs équipements accessibles aux personnes handicapées et à leur famille. 	Les parcs municipaux ne sont pas tous adaptés selon les nouveautés et la signalisation n'est pas non plus toujours conforme ou accessible.	Inclure au devis des nouveaux parcs des mobiliers urbains adaptés, ce qui implique l'achat de mobiliers accessibles aux personnes handicapées (Art. 61.3 de la Loi).	En continu	Service de l'aménagement du territoire Service des activités sportives	Selon projets déposés. Aucun achat prévu en 2018.
	La Ville ne connaît pas les obstacles présents dans ses parcs municipaux.	Travailler en étroite collaboration avec le Centre de réadaptation Le Bouclier afin de bénéficier de ses conseils lors de l'analyse des plans visant l'accessibilité des parcs municipaux et du mobilier adapté avant toutes nouvelles installations ou acquisitions.	En continu	Service de l'aménagement du territoire	En 2018, le projet sera présenté au Centre de réadaptation Le Bouclier afin de bénéficier de son expertise.
	Certains parcs ne sont pas munis de toilettes adaptées.	Fournir l'accès aux toilettes adaptées dans plusieurs grands parcs de secteur	En continu	Service des activités sportives	En 2018, répertorier les parcs munis d'une salle de bain adaptée (toilette accessible, barre de soutien, largeur de la porte adéquate, pente d'accès)
	Les toilettes accessibles ne sont pas toujours bien indiquées au public.	S'assurer que la signalisation indiquant les toilettes accessibles soit toujours en place dans nos installations municipales	En continu	Service des activités sportives	Toute la signalisation est en place pour identifier les toilettes adaptées.

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
	Certains sentiers des parcs publics ne disposent pas de bancs pour favoriser la détente, en cours de route, des gens qui le parcourent.	Faire l'acquisition et installer des bancs publics accessibles aux personnes handicapées pour la détente à des endroits stratégiques dans les sentiers.	En continu / Sur demande	Service des activités sportives	Des bancs ont été installés en 2018.
1.4.2 Rendre les lieux touristiques accessibles	Les lieux touristiques de la Ville de Mascouche ne sont pas toujours accessibles ou ne détiennent aucune certification d'accessibilité.	Analyser la certification KÉROUL au parc du Grand-Coteau et prévoir au budget 2018 les changements recommandés.	2018 (analyse) 2019 (travaux mineurs)	Service des travaux publics	Les changements recommandés ont été appliqués au Parc du Grand coteau et la Ville est maintenant en attente de la certification de l'organisme KÉROUL afin de témoigner de son accessibilité aux personnes handicapées.
1.4.3 Promouvoir les lieux touristiques accessibles	Les lieux touristiques accessibles ne sont pas connus du grand public	Afficher la vignette de certification KÉROUL sur les lieux et dans les publications de la Ville 	En continu	Service des communications	Le logo a été inclus dans toutes les publications de la Ville au cours de l'année 2018.
1.4.4 Rendre les pistes cyclables accessibles	Certaines pistes cyclables ne sont accessibles ou non sécuritaires pour les personnes handicapées	Correction du drainage au besoin	En continu	Service des travaux publics	En 2018, lorsqu' une correction est apportée à une piste cyclable, le drainage et le pavage sont aussi corrigés.

Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités


2.1 Secteur d'activité : Loisirs et activités sportives

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
2.1.1 Intégrer les jeunes handicapés dans les loisirs et assurer un service de qualité	Accueil d'enfants ayant des incapacités légères	Offrir le Programme d'accompagnement en loisirs au camp de jour	En continu depuis 2005 – Été 2018	Service des activités sportives	Le programme d'accompagnement en loisirs est offert au camp de jour 2018
	Méconnaissance des formations existantes selon l'incapacité	Former les moniteurs en accompagnement par l'ARLPHL, coaching individuel par La Myriade et pour l'accompagnement de la clientèle dysphasique	En continu	Service des activités sportives	Les moniteurs sont formés selon la clientèle des camps de jour 2018.
		Offrir gratuitement aux accompagnateurs les activités de la Ville	2018 / Sur demande	Service des activités sportives	Les accompagnateurs peuvent accéder aux activités gratuitement.
		Acheminer la liste des formations existantes au personnel du Service des activités sportives pour favoriser la formation continue des moniteurs	2018 / Poursuite de 2016	Service de la culture et de la vie communautaire	La liste des formations existantes est acheminée au personnel du Service des activités sportives.
2.1.2 Proposer des activités sportives aux personnes handicapées	Offrir une variété d'activités selon la demande	Offrir une activité sportive par la Ville 1 x semaine et la publiciser	En continu depuis 1996 (hockey salon et balle-molle)	Service des activités sportives	Le service est offert et publicisé.
		S'assurer que les activités sportives de chaque organisme soient connues	2018	Service des activités sportives	Publiciser les activités des organismes

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
2.1.3 Sensibiliser les enfants aux différences	Manque de connaissance concernant les différences. Il existe des organismes culturels de sensibilisation aux différentes déficiences. Voir l'offre de la Corporation « Les enfants de ma rue ».	Saisir les opportunités de ce qui est offert comme présentation auprès des jeunes des camps de jour pour les sensibiliser à la différence.	2018	Service des activités sportives	Offrir des activités de sensibilisation aux camps de jour.
2.1.4 Offrir un soutien aux organismes et aux employés de la Ville	Méconnaissance des formations existantes selon l'incapacité	Analyser le besoin de former des employés pour améliorer les services à la clientèle en regard des personnes handicapées (ville, organismes en contact avec le public) - Offert par l'ARLPHL (stage à l'accueil pour personnes handicapées)	2018	Service des ressources humaines	L'analyse des besoins sera faite.

Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

2.2 Secteur d'activité : Soutien aux organismes

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
2.2.1 Soutenir les organismes offrant des services aux personnes handicapées	<p>Les organismes régionaux demandent l'opportunité de profiter d'une salle gratuite aux 3 ans pour leur activité d'autofinancement.</p> <p>La politique de reconnaissance des organismes a été revue en 2015 en tenant compte de l'obstacle mentionné. Des organismes régionaux ont été reconnus.</p>	<p>Faire connaître la politique de reconnaissance des organismes et ses services offerts et procéder à la signature des protocoles d'entente entre la Ville et les organismes</p>	<p>Protocoles bisannuels signés Renouvellements en 2019</p>	<p>Service de la culture et de la vie communautaire Service des activités sportives</p>	<p>La Ville a procédé à la signature de protocoles d'entente avec les organismes reconnus selon la politique de reconnaissance des organismes.</p>
2.2.2 Soutenir la FADOQ-Cercle d'Or de Mascouche dans ses demandes 	<p>La FADOQ-Cercle d'Or de Mascouche possède un véhicule pour transporter les aînés. Parfois, certains ont une incapacité liée à la mobilité. Le véhicule n'est pas muni de la vignette.</p>	<p>Effectuer les démarches pour l'obtention de la vignette à apposer sur le véhicule dédié aux aînés, lorsque nécessaire.</p>	<p>2018</p>	<p>Service de la culture et de la vie communautaire</p>	<p>La FADOQ-Cercle d'Or de Mascouche a obtenu une vignette pour son véhicule de transport personnalisé.</p>

Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

2.3 Secteur d'activité : Événements communautaires

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
2.3.1 Intégrer les personnes handicapées aux événements communautaires	Festivités accessibles	Rendre accessibles au moins une toilette et une table à pique-nique adaptées aux personnes circulant en fauteuils roulants et prévoir la signalisation	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Les lieux seront accessibles lors des événements communautaires.
		Prendre des mesures pour rendre accessibles les festivités (logo, table de casino, places désignées)	2018 – depuis 2014	Service de la culture et de la vie communautaire	Des mesures seront prises pour bien identifier les lieux.


Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

2.4 Secteur d'activité : Événements culturels

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
2.4.1 Intégrer les personnes handicapées aux événements culturels	Festivités accessibles	Rendre accessibles au moins une toilette et une table à pique-nique adaptées aux personnes circulant en fauteuils roulants et prévoir la signalisation	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Les lieux seront accessibles lors des événements culturels.
	La MRC Les Moulins n'était pas membre de Kéroul. Tourisme des Moulins répond aux questions au préalable.	Rendre accessible les événements et lieux touristiques culturels auprès de l'organisme Kéroul	En continu	Tourisme des Moulins	Les lieux seront accessibles lors des événements culturels.
	Accès difficile à l'Église de Mascouche	Porter une attention particulière et valider l'accès aux fauteuils roulants dans ce bâtiment lors des activités culturelles organisées par la Ville.	2018 - Nouveauté	Service de la culture et de la vie communautaire	Si la Ville organise une activité dans ce lieu, le rendre accessible à tous.

Axe 2 : Accessibilité aux programmes, services et activités

2.5 Secteur d'activité : Bibliothèque

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
2.5.1 Rendre accessible la lecture pour tous et les services de la bibliothèque municipale 	Manque de publicité pour faire connaître les services offerts et être à l'affût des nouveautés	Acquérir des livres en gros caractères et en faire la promotion	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Offrir des livres en gros caractères.
		Offrir l'accès à la salle d'animation, sur rendez-vous, pour favoriser l'éveil à la lecture aux personnes handicapées (sur demande)	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	La salle est offerte à cette clientèle pour l'éveil à la lecture.
2.5.2 Promouvoir l'accessibilité des services de la bibliothèque (livres en médias substitués, diffusion des informations relatives aux services offerts par la bibliothèque nationale du Québec)	Méconnaissance des services de la bibliothèque	Promouvoir le service québécois du livre adapté de la Grande Bibliothèque et les services offerts à Mascouche	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Le service québécois du livre adapté est mieux connu de la population.
2.5.3 Rendre accessible le bâtiment et ses services	Suite à une visite d'une autre bibliothèque qui rendait un poste informatique accessible, l'idée reste à analyser pour l'application.	Analyser les demandes reçues pour avoir accès aux postes informatiques en fauteuil roulant pour ainsi prévoir un espace réservé avec pictogramme	2018	Service de la culture et de la vie communautaire	Les postes informatiques seront accessibles aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant

Axe 3 : Accessibilité aux communications

3.1 Secteur d'activité : Mode de communication



Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
3.1.1 Informer les gens des différents services accessibles sur le territoire de la municipalité	Manque d'informations des services accessibles	Faire la promotion du nouvel outil de la bibliothèque soit le Biblio-aidant (cahier inventaire des ressources pour clientèle visée) auprès des employés de la ville et de la population	2018	Service de la culture et de la vie communautaire	Biblio-aidant est connu des employés de la ville et de la population.
	Service d'interprétariat pour les personnes présentant une déficience auditive	Une enveloppe budgétaire est prévue annuellement depuis 2015 afin de répondre aux demandes pour un service d'interprète.	Sur demande	Service de la culture et de la vie communautaire	La ville répondra aux demandes d'interprétariat.

3.2 Secteur d'activité : Promotion – sensibilisation

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
3.2.1 Informer les gens des différents services accessibles sur le territoire de la municipalité	Accessibilité à la documentation	Rendre public annuellement sous forme de communiqué via les médias le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	2018	Service des communications	Ce plan d'action sera communiqué aux médias.
		Mettre à jour les statistiques sur la clientèle mascouchoise ou de la MRC Les Moulins en lien avec les statistiques 2016	2019	Service de la culture et la vie communautaire	Les statistiques 2016 seront ajoutées à ce document lorsqu'elles seront disponibles.


Axe 4 : Accessibilité à la sécurité et au transport

4.1 Secteur d'activité : Sécurité en milieu résidentiel

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
4.1.1 Favoriser la création de mesures préventives pour assurer la sécurité des personnes handicapées et les aînés 	Manque un lien entre les organismes du milieu, le service municipal et la clientèle visée	Organiser des rencontres pompiers / intervenants afin de mettre sur pied des plans d'urgence du bâtiment (centre, résidence)	En continu	Service de prévention des incendies	Les pompiers ont mis sur pied les plans d'urgence.
		Visite à domicile, sur demande, par le Service de prévention des incendies (incluant le nouveau projet de pictogrammes de sécurité)	En continu	Service de prévention des incendies	Les pompiers font la visite de lieux en prévention.
4.1.2 Favoriser la formation des mesures d'urgence pour l'évacuation des personnes handicapées 	Les formations sont données de façon générale pour toutes les clientèles	Former les employés de premières lignes aux divers cours généraux de sauvetage de l'IPIQ	En continu	Service de prévention des incendies	Les employés de premières lignes ont reçu la formation en sauvetage.

Axe 4 : Accessibilité à la sécurité et au transport

4.2 Secteur d'activité : Transport adapté et collectif

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
4.2.1 Favoriser le transport adapté et collectif	Désigner un représentant au sein du comité de transport de la MRC Les Moulins (CUTAM – Comité des usagers du transport adapté des Moulins).	Revoir la nouvelle gouvernance. Prôner la mise en place de l'interconnexion pour le transport adapté dans la MRC Les Moulins	En continu	Cabinet du maire	Assister aux rencontres et prôner l'interconnexion dans le transport adapté.
4.2.2 Favoriser le transport adapté et collectif 	Déficience au niveau de l'affichage et des installations	Favoriser le transport aux personnes handicapées (accessibilité du réseau de transport)	Nouvelle gouvernance A réviser	MRC Les Moulins Cabinet du maire	Le comité analyse les demandes et identifie les déficiences au niveau des installations et de l'affichage.
	Manque un répertoire des aménagements	Ajouter des bancs dans les abribus selon les demandes	En continu	Service des travaux publics	Des bancs sont installés dans tous les abribus.
	Problématique d'accès à l'arrêt d'autobus – intersection montée Masson/Méga Centre. Difficulté pour la traverse de rue	Analyser les travaux à effectuer par la municipalité Soulever la problématique à l'intersection montée Masson/Méga Centre au comité de transport de la MRC et à la direction générale	2019	Service de la culture et de la vie communautaire présentera le tout au Service du génie	Le Service du génie sera rencontré pour comprendre la problématique.
4.2.3 Favoriser le transport collectif en train et le rendre accessible à tous, y compris les personnes handicapées et leur famille.	La Ville n'est pas propriétaire de la gare à Mascouche mais à titre de gouvernement de proximité se doit de connaître les obstacles et être sensible aux besoins et favoriser le canal de communication entre le citoyen et l'AMT.	Recevoir les demandes et/ou difficultés en matière de mobilité et d'accessibilité universelle à la gare de Mascouche et s'assurer d'acheminer les demandes du citoyen à l'AMT	2018 - Au besoin	Service de la culture et de la vie communautaire	Assurer un suivi auprès de l'AMT.

Axe 5 : Accessibilité à l'emploi

5.1 Secteur d'activité : Ressources humaines

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
5.1.1 Valoriser l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées. Pour ce faire, appliquer la politique de l'égalité à l'emploi déjà en place	Vérification du formulaire d'embauche	Maintenir une politique d'accès à l'égalité en emploi pour les groupes cibles et informer les directeurs de tous les services de son existence et des moyens de l'appliquer.	En continu	Service des ressources humaines	La politique de l'égalité à l'emploi est respectée à la ville.

Axe 6 : Accessibilité à la concertation et au partenariat

6.1 Secteur d'activité : Partenariat

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
6.1.1 Favoriser et valoriser les échanges familles-aînés.	Vérifier annuellement les partenariats afin de conserver cette valeur importante	Élaborer un plan d'action de la loi E-20.1 en lien avec la politique familiale de Mascouche.	En continu depuis 2011	Service de la culture et de la vie communautaire	Le plan est revu annuellement.
6.1.2 Favoriser le partenariat des organismes partenaires	Être à l'affût des nouveautés	Poursuivre le partenariat avec Kéroul et Tourisme des Moulins	Dossier transféré au Service des travaux publics / Bâtiments	Service des travaux publics	Les partenariats sont renouvelés.
		Inviter les deux paliers des gouvernements à la rencontre annuelle et recevoir leurs commentaires.	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Les députés sont invités à la rencontre annuelle.
		Assister aux rencontres du réseau des Municipalités accessibles	2018	Service de la culture et de la vie communautaire	La directrice du Service de la culture et de la vie communautaire assiste aux rencontres du réseau des Municipalités accessibles.
		Impliquer l'Office des personnes handicapées du Québec dans l'élaboration des plans d'action culturel, famille, MADA, MAE	MADA - 2018	Service de la culture et de la vie communautaire	La Ville implique l'Office des personnes handicapées du Québec dans ses démarches.

Axe 6 : Accessibilité à la concertation et au partenariat

6.2 Secteur d'activité : Comité de suivi – Table de concertation

Objectifs	Obstacles	Mesures proposées	Échéancier	Porteur du dossier	Indicateur de résultat
6.2.1 Actualiser les différentes mesures auprès des organismes et des services municipaux	Mobiliser l'ensemble des services municipaux.	Présenter annuellement le plan d'action aux différents secteurs municipaux	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	Le plan d'action est présenté annuellement aux services municipaux.
	Connaître les besoins du milieu	Tenir une rencontre annuelle de la Table de concertation à l'égard des personnes handicapées (organismes partenaires, directeurs de service, élus)	En continu	Service de la culture et de la vie communautaire	La rencontre annuelle a eu lieu.
6.2.2 Favoriser la concertation dans son ensemble	Faire connaître les interventions	Diffuser un communiqué ou tenir un point de presse annuellement.	2018	Service des communications	Les interventions du plan d'action ont été communiquées.
		Partager l'information dans la MRC Les Moulins via le comité de concertation Les Moulins	2018	Service de la culture et de la vie communautaire	Le plan d'action a été partagé dans la MRC Les Moulins.
	Impliquer le nouveau comité consultatif famille, sports, loisirs, culture, vie communautaire et aînés	Présenter le plan d'action à l'égard des personnes handicapées au nouveau comité pour recueillir les commentaires	2018	Service de la culture et de la vie communautaire	Le plan d'action sera présenté au nouveau comité.

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES ACTIONS

Tous les services municipaux de la Ville de Mascouche ainsi que les organismes impliqués au dossier (Table de concertation des droits des personnes handicapées de la Ville de Mascouche) et offrant des services dans la MRC Les Moulins :

Association de parents d'enfant trisomique-21 Lanaudière (APETL)
Association des devenus sourds et malentendants du Québec, secteur des MRC de l'Assomption et Les Moulins (ADSMQ)
Association des personnes handicapées des Moulins La Rose bleue
Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN)
Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière (APHVL)
Association des sourds de Lanaudière
Association Panda MRC Les Moulins
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
Association sclérose en plaques Lanaudière
Centre de réadaptation La Myriade
Centre de réadaptation Le Bouclier
Coopérative de solidarité le Chez-Nous du communautaire
Dysphasie Lanaudière
Les Amandiers - Logements adaptés avec services
Les Répits de Gaby
Parrainage civique Lanaudière
Projet FELIX (loisirs)
Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL)
Service régional d'interprétariat de Lanaudière
Société Alzheimer de Lanaudière
Société canadienne de la sclérose en plaques, section Lanaudière
Société de l'autisme région Lanaudière

Service municipal porteur du dossier : Service de la culture et de la vie communautaire

REMERCIEMENTS

Tourisme des Moulins

Office des personnes handicapées du Québec

Comité consultatif famille, sports, loisirs, culture, vie communautaire et aînés / Ville de Mascouche

Monsieur André Labonne, analyste circulation, Service de la police / Ville de Mascouche

Monsieur René Desjardins, directeur adjoint aux opérations – Permis et inspection, Service de l'aménagement du territoire / Ville de Mascouche

Monsieur Jean-Pierre Boudreau, directeur, Service de la prévention des incendies / Ville de Mascouche

Monsieur Bruno Bellerose, directeur, Service des activités sportives / Ville de Mascouche

Monsieur Gérald St-Amour, directeur adjoint aux opérations et bâtiments, Service des travaux publics / Ville de Mascouche

Madame Marisa Cursio, chef des communications numériques, Service des communications / Ville de Mascouche

Monsieur Christian St-Onge, chef de division Bibliothèque, Service de la culture et de la vie communautaire / Ville de Mascouche

RÉFÉRENCE

Parcours sans obstacle du Gouvernement du Québec : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Publications/francais/ConceptionSansObstacles.pdf>

Ensemble, nous allons plus loin !

Adopté par le conseil municipal le 20 août 2018 / Résolution 180820-55

Déposé à l'Office des personnes handicapées du Québec

Ce document est également disponible en version PDF sur le site internet de la Ville de Mascouche : www.ville.mascouche.qc.ca/

Et en format word (.doc) sur demande

Document créé par le Service de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Mascouche